

Image not found or type unknown



PV pour stationnement tres genant sans n° de rue

Par **netsurfeur**, le **05/06/2019** à **00:03**

Bonjour,

J'ai reçu un pv par courrier sans indication sur le pare brise, sans n° de rue (boulevard du port à Cergy plus d'un km de long) un jour de brocante pour décharger mon véhicule.

Est-ce contestable ?

Merci

Par **janus2fr**, le **05/06/2019** à **08:29**

Bonjour,

Il faudrait connaitre le type de stationnement très gênant qui vous est reproché. Car les choses peuvent être différentes selon le cas. Par exemple, si c'est un stationnement sur le trottoir et que la rue comporte un trottoir tout du long, l'absence de précision sur le numéro n'aura pas d'importance, en revanche s'il n'y a pas de trottoir partout, là cela aura de l'importance...